

Les LOGEMENTS ÉTUDIANTS dans l'agglomération toulonnaise

Attention : les informations ci-dessous ne sont pas contractuelles.

Merci de vérifier les tarifs et conditions auprès des résidences ou bailleurs ou organismes.

JE CHERCHE MON LOGEMENT

Vous cherchez à vous loger ? Utilisez notre plateforme de logement en ligne :

Partenaire entre l'université de Toulon et Studapart : <http://housing.univ-tln.fr>

En partenariat avec Studapart, accédez à des centaines d'offres exclusives et réservées aux étudiants de l'UTLN : studios, colocations, chambres chez l'habitant... et bénéficiez d'un accompagnement personnalisé tout au long de votre location !

Du dossier de location à la réservation du logement, toutes les démarches s'effectuent sur la plateforme. Pour démarrer, cliquez sur "Espace Locataire" et inscrivez-vous avec vos identifiants ENT !

EN RÉSIDENCE ÉTUDIANTE PUBLIQUE - GROUS

Pour réserver un logement vous devez effectuer votre demande par Internet, entre le 15 janvier et le 31 Mai précédant la rentrée scolaire. Chaque demande pourrait ne pas être satisfaite en raison du nombre insuffisant de logements.

Internet : messervices.etudiant.gouv.fr

Attention ! : les étudiants internationaux également doivent constituer un dossier de demande de logement, en saisissant leur Dossier social étudiant sur messervices.etudiant.gouv.fr entre le 15 janvier et le 31 mai de l'année précédant la rentrée. **La demande doit se faire en ligne et être renouvelée tous les ans.**

CHEZ UN PARTICULIER

De nombreuses structures peuvent vous aider dans vos recherches. Ils vous proposent un listing gratuit de propriétaires louant des logements (meublés ou vides) dans l'agglomération toulonnaise.

Service Vie Etudiante – Bâtiment EVE au rez-de-chaussée – site de la Garde

Tél. :04.94.14.26 94.

Tél. :04.94.14.67 45.

	Avantage	Inconvénient
https://www.lokaviz.fr/	Loyers avantageux	Places limitées
http://www.LocService.fr	Les propriétaires vous contactent s'ils sont intéressés	Les réponses peuvent être très longue à arriver
https://logement.studyrama.com/	Annuaire de logement étudiants de tous types	

La Maison de l'étudiant :

Service municipal de la Mairie de Toulon :

3 à 7 rue de la glacière - Place Baboulène – 83000 Toulon.

Tél. : 04.83.16.65.20

Email : maisonetudiant@mairie-toulon.fr

Une fois inscrit dans leur base de données, vous n'aurez plus qu'à prendre contact avec des propriétaires de leur établissement par emails ou par appels téléphoniques afin d'obtenir un rendez-vous pour une visite du logement qu'ils proposent.

Sur le site internet vous pourrez retrouver : <https://toulon.fr/toulon-pratique/article/maison-de-l-etudiant>

Résidence	Adresse	Téléphone	Ville
Résidences Universitaire Le Faron-Le Coudon- Le Fenouillet CROUS (Demande entre le 1er Mars et le 3 Mai par internet uniquement)	657 avenue du 1er BIMP 83130 La Garde	04 94 08 83 00 var@crous-nice.fr	La Garde
ARAVI PACA /Les Asphodèles	85 impasses Auguste Picard	04 94 08 94 08	La Garde
Logement Social /LE FLORES Sagem	305 Avenue Jacques Duclos, 83130 La Garde	04 94 08 63 18	La Garde
Résidence Laura Lisa	582 Eugène Augias, 83160 La Valette du Var	04 94 42 71 59	La Valette du Var
Résidence Le Saint Clair	245 avenue de l'Université, 83160 La Valette du Var	04 94 65 10 79	La Valette du Var
Résidence L'Estérel II- FAC HABITAT	Avenue George Pompidou, 83000 Toulon	04 83 08 62 90	Toulon
Résidences 'les Belles Années 'Carré Vérane	27 bd Edgar Amigas, 83000 Toulon	04 78 17 14 11	Toulon
Maison de l'Etudiant et de l'Information jeunesse	3 rue de la Glacière, 83000 Toulon	04 83 16 65 20	Toulon
Résidence Néorésid Toulon Mayol	Traverse des Minimes, 83000 Toulon	04 98 00 42 30	Toulon
Résidence a Le Quartz	22 Rue Paul Landrin, 83000 Toulon	04 94 22 19 69	Toulon
Résidence Philippe Le Bon	178 Av Philippe Le Bon, 83000 Toulon	04 94 36 12 25	Toulon
Résidence Alfred Nobel	18 Bd du 11 Novembre 1918, 83000 Toulon	04 94 57 59 62	Toulon
Résidence étudiante Garden City	282 Bd Léon Bourgeois, 83000 Toulon	04 94 66 12 08	Toulon

EN COLOCATION

Quelques sites internet (liste non exhaustive) :

	Avantage	Inconvénient
www.colocater.com	Beaucoup d'offres	Les logements peuvent être loin du campus
https://www.lacartedescolocs.fr/	Visuel direct sur la localisation des logements	Les logements peuvent être loin du campus
www.ensemble2generations.fr	Logement en colocation avec un sénior à moindre coût	

J'AI TROUVÉ MON LOGEMENT. QUE DOIS-JE FAIRE ?

-
- Le Bail ou Contrat de location : Il est obligatoire et il doit être rédigé par écrit. Il fixe les devoirs et les droits du locataire et du propriétaire, la durée d'occupation des lieux, la durée du préavis de départ, le montant du loyer et de la caution.
-
- Le garant ou cautionnaire : La plupart des résidences universitaires (CROUS ou privées) vous demanderont un garant. Celui-ci doit impérativement résider sur le territoire français et percevoir des ressources mensuelles fixes et stables. En cas d'impayés, votre propriétaire se retournera vers lui. Le CROUS ne demandera pas de garant si vous payez l'ensemble de votre séjour lors de votre arrivée. Les paiements peuvent être faits par carte bancaire, virement ou chèque.
-
- L'état des lieux : Il est obligatoire et il décrit pièce par pièce le logement occupé. Il est établi au début et à la fin de la location. Soyez très vigilants lors de sa rédaction, et relevez la moindre imperfection de l'habitat, pour éviter les litiges au moment de votre départ (peinture écaillée, carreaux cassés, etc.).
-
- Dépôt de garantie ou Caution : Il ne peut excéder un mois de loyer hors charges. Le propriétaire dispose de deux mois pour le restituer, déduction faite des réparations locatives. Dans le cas où vous ne disposeriez pas de cette somme, il existe des possibilités d'aides financières.
-
- Préavis de départ : Si vous souhaitez quitter votre logement avant l'expiration du bail, vous devez en informer votre propriétaire par lettre recommandée avec accusé de réception, 3 mois avant votre départ. Durant ces 3 mois le loyer est dû. ! Attention ! Certains logements sont loués de date à date sans possibilité de départ prématuré, pour le savoir vous devez lire attentivement le bail de location.
-
- Taxe d'habitation : Pour tout contrat de location supérieur à 1 an, vous devez payer la taxe d'habitation. Celle-ci équivaut en règle générale à 1 mois de loyer.
-

En cas de litige ou de besoins d'informations, vous pouvez faire appel à l'Association d'Informations sur le Logement (A.D.I.L.). Des conseillers juridiques spécialisés dans le domaine du logement, sont à votre disposition pour répondre à vos questions. Il s'agit de conseils juridiques gratuits.

A.D.I.L. – Immeuble le Galaxie, Entrée B, 504 avenue de Lattre de Tassigny – 83000 Toulon
– Tél. : 04.94.22.65.80, www.adil83.org

MES PREMIÈRES DÉPENSES

Pour vous installer dans votre logement, vous devez prévoir un budget compris entre 800 et 1500 euros. Ce capital correspond au montant de la caution, aux frais de dossier ou d'agence, à l'ouverture des compteurs d'eau et d'électricité, à l'assurance habitation et au 1er mois de loyer.

Ouverture des compteurs d'eau et d'électricité, d'une ligne de téléphone et d'une assurance habitation obligatoire :

Tarifs donnés à titre indicatif en euros.	Frais d'ouverture du service	Abonnement mensuel hors consommation.
Electricité	Environ 27,04€TTC	Environ 13,45€ TTC/ mois
Eau	Environ 35 € TTC	1,14€ à 9,40€ / mois + conso : environ de 2,28€ / m3
Assurance habitation	De 30 à 60€	
Internet	99€ installation + déplacement	à partir de 19€

<https://www.lafinancepourtous.com/outils/calculateurs/calculateur-de-budget-simple/>

LES AIDES AU LOGEMENT

L'allocation logement de la caisse d'allocations familiales du Var : <http://www.caf.fr>

✉ CAF Toulon	✉ CAF La Garde
75 Chem. de la Loubière 83 000 Toulon	217 Mail de la Planquette 83130 La Garde

L'allocation de logement est soumise à condition de ressources de l'étudiant (et non pas de sa famille). Le montant de votre aide est calculé en fonction de vos ressources (étudiant boursier ou non boursier), du montant de votre loyer, de la nature de votre logement (meublé, vide, colocation) et de son lieu d'implantation. Elle est versée à compter du 2ème mois suivant l'entrée dans le logement et elle est payée à terme échu du mois.

! Attention ! : Les étudiants internationaux devront attendre de disposer de leur titre de séjour en cours de validité, pour percevoir leur allocation logement.

VISALE : www.visale.fr

C'est une garantie proposée par "Action Logement" qui permet aux étudiants dépourvus de garants personnels de faciliter leur accès à un logement.

Vous devez remplir les conditions suivantes :

-
- Disposer d'un justificatif de situation (certificat de scolarité)
 - Chercher à vous loger en France pour des études
 - Être âgé de moins de 30 ans
 - Garantie accordée sans justificatif de ressources (contrat de travail) pour un loyer mensuel maximum de 600€
 - Demande de visa avant de signer le bail
-

JE N'AI PAS ENCORE TROUVÉ DE LOGEMENT

Certains hôtels louent des chambres au mois.

Tous les hôtels de l'agglomération toulonnaise sont conventionnés par la CAF pour percevoir l'allocation logement.

! Attention ! Vous n'avez pas le droit de cuisiner dans les chambres.

HÉBERGEMENTS PROVISOIRES À PROXIMITÉ DE L'UNIVERSITÉ

(Tarifs donnés par nuit – sauf mention contraire – et à titre indicatif)

	Tarif par nuit (sauf indication contraire)	Equipements et services
FORMULE 1  08 91 70 54 07 Les Espaluns RN 98 - 83160 La Valette du Var	A partir de 44€	wifi gratuit parking gratuit air conditionné
HÔTEL TRIOTEL  04 94 61 24 25 Espace Bâle Nuée, Carrefour des Fourches - 83160 La Valette du Var http://www.hotel-triotel.com En convention avec le CROUS.	A partir de 48€	wifi gratuit air conditionné
KYRIAD HÔTEL  04 94 75 82 25 10 avenue Rouget de Lisle - 83130 La Garde	A partir de 65€	wifi gratuit parking gratuit petit déjeuner + buffet gratuit Piscine extérieure chauffée + mini-gym gratuit air conditionné Blanchisserie + pressing
HÔTEL LES TROIS DAUPHINS  04 94 92 65 79 9 place des Trois Dauphins - 83000 Toulon	A partir de 38€	
IBIS BUDGET  08 92 68 09 57 200 avenue Franklin Roosevelt – 83000 Toulon www.findhotel.fr	A partir de 46€	wifi gratuit parking gratuit air conditionné